



# STRATÉGIES DE PROTECTION INTERNATIONALE

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2010 À PARIS / PRIX : 1120 €

## OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs :

- De repérer des aides à la décision en matière de stratégie internationale
- De clarifier les intérêts et limites des différents outils juridiques à leur disposition

## PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres, juristes généralistes, juristes des cabinets spécialisés, partenaires de l'innovation : incubateurs, cellules de valorisation, Oséo, ARIST, universitaires

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

**La protection de départ : la multiplicité des choix**

**Les erreurs à éviter**

**Les multi-protections**

**Les révisions périodiques**

**Éléments à prendre en compte pour conduire votre stratégie**

- La diffusion de l'information stratégique
- Les relations avec les concurrents et les confrères
- Apprécier l'hétérogénéité des droits selon les pays
- Les délais
- Choix réversibles / choix irréversibles

**Les outils juridiques mobilisables : spécificités, intérêts et limites**

- Droit d'auteur
- Brevets nationaux, européen, PCT
- Marque, marque internationale, marque communautaire
- Dessins et modèles

**Les litiges : la concurrence déloyale**

**Les aspects financiers**

- La propriété intellectuelle est un investissement
- Dépenses stratégiques / dépenses d'opportunité
- Coût et opportunité de défense

**Rôle et responsabilité des acteurs en propriété intellectuelle dans l'entreprise**

- Spécialiste dans l'entreprise
- Conseil en propriété intellectuelle

## Pré-requis

Il est souhaitable que les participants maîtrisent les bases du droit de la propriété intellectuelle (France et international).

## Pédagogie

- Cas pratiques.
- Réponses aux questions des auditeurs. Exposés.
- Documentation et supports pédagogiques remis aux participants.